



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Déprogrammation de soins à l'hôpital

Question au Gouvernement n° 4644

Texte de la question

DÉPROGRAMMATION DE SOINS À L'HÔPITAL

M. le président. La parole est à M. Pierre Vatin.

M. Pierre Vatin. Monsieur le Premier ministre, je note que les députés de la majorité se lèvent aujourd'hui pour vous applaudir, alors qu'hier soir, ils étaient déjà couchés. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe LR. – M. Florian Bachelier fait un geste signifiant « c'est petit ».*)

M. Rémy Rebeyrotte. C'est scandaleux de dire ça !

M. Pierre Vatin. C'est malheureusement l'amateurisme et la démobilisation que nous avons vus à l'œuvre hier. (*Plusieurs députés du groupe LaREM font claquer leur pupitre.*)

Monsieur le ministre des solidarités et de la santé, votre arrogance et votre autosatisfaction permanentes ne suffisent plus... (*Vives protestations sur de nombreux bancs du groupe LaREM - L'orateur s'interrompt.*)

M. le président. C'est ridicule ! Je le dis aux uns et aux autres. Allez-y, monsieur Vatin, vous avez la parole.

M. Pierre Vatin. Votre autosatisfaction permanente, monsieur le ministre, ne suffit plus à masquer vos propres errements dans la gestion de la crise. (*Mêmes mouvements.*)

M. Rémy Rebeyrotte. C'est honteux comme propos !

M. Pierre Vatin. C'est simple : vous avez toujours raison. L'autre jour, vous m'avez dit que l'hôpital de Compiègne était mal géré, sans jamais assumer vos propres responsabilités. Vous nous promettiez au total 10 000 lits d'hôpitaux supplémentaires pendant la crise ; or non seulement ces lits n'ont pas été ouverts, mais vous en avez fermé.

Tous les hôpitaux déprogramment des opérations, faute d'infirmières et d'aides-soignants en nombre suffisant. Mais sur ces déprogrammations, on ne vous entend jamais. Sur le terrain, les équipes font un travail remarquable, mais les recrutements ne suivent pas. Vous dites que le Ségur de la santé est le remède à tous les maux des hôpitaux. Or il n'évite pas les déprogrammations et il ne crée pas d'infirmières supplémentaires.

Monsieur le ministre, je ne peux que regretter l'absence de vision du Gouvernement et votre absence d'anticipation en ce domaine. Ces déprogrammations sont un terrible aveu d'impuissance et elles ont de très lourdes conséquences sur les patients. Voilà deux ans que la crise du covid touche les Français et, depuis le début, nous vous avons réclamé la formation de personnels supplémentaires en urgence. Ces nouveaux

étudiants infirmiers seraient quasi opérationnels aujourd'hui. Mais où sont-ils ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

Un député du groupe LaREM . Des mots !

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Vous avez raison : la déprogrammation est un phénomène que nous devrions éviter. À chaque fois qu'un Français voit ses soins déprogrammés, c'est pour permettre l'hospitalisation en urgence d'un patient non vacciné. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. Daniel Labaronne. Bravo !

M. Olivier Véran, ministre . J'aurais eu à cœur, monsieur le député – vous étiez présent, moi aussi – de pouvoir débattre jusqu'au bout de la nuit de la manière dont nous pouvions protéger mieux notre population et ainsi réduire la proportion de Français non encore vaccinés. C'est de cette manière que nous pourrions éviter à nos soignants le pénible exercice quotidien consistant à se réunir de façon collégiale pour décider qui ne sera pas opéré et qui ne pourra pas être soigné, afin de permettre l'accueil de patients non vaccinés.

Faites donc concorder votre vote avec le principe que vous voulez soutenir ; il n'est jamais trop tard ! (*Mêmes mouvements.*)

Je voulais ajouter un deuxième élément. Vous évoquez les capacités hospitalières de réanimation. J'ai bien entendu Mme Valérie Pécresse, hier matin lors d'une matinale, expliquer qu'hélas, le numerus clausus avait pendant dix ans fait des ravages. Je suis forcé de répéter ce que j'ai déjà dit dans l'hémicycle : les réanimateurs qui sont diplômés aujourd'hui et qui sortent de l'internat sont ceux qui étaient étudiants en médecine, en première année, entre 2007 et 2011, lorsque votre candidate, Mme Pécresse, était ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, donc chargée du numerus clausus ! (*Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Cela signifie logiquement la chose suivante : si, lorsqu'elle était ministre, elle avait décidé de faire ce que nous avons fait et ce que la présente majorité a voté dès 2018, à savoir la suppression du numerus clausus, il y aurait aujourd'hui 15 000 médecins de plus dans nos territoires.

M. Maxime Minot. Vous en avez créé tant que ça ?

M. Olivier Véran, ministre . Toutes vos questions sur les déserts médicaux, sur les déprogrammations et sur le nombre de réanimateurs, j'ai donc envie de vous les renvoyer ! Vous êtes en train de faire le bilan de votre propre législature passée et de celui de la candidate que vous soutenez. (*Mêmes mouvements.*)

Données clés

Auteur : [M. Pierre Vatin](#)

Circonscription : Oise (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4644

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [5 janvier 2022](#)